



## ISFATES – PROCEDURE DE CANDIDATURE **BOURSE ERASMUS+ ETUDES**

Chaque nouvelle demande de BOURSE = Une nouvelle création de dossier sur Mobility Online.

Si vous avez plusieurs demandes de BOURSE, vous aurez plusieurs dossiers sur Mobility Online.  
Il faudra bien faire la distinction de chaque dossier.

### **Procédure : Candidater à une bourse ERASMUS+ ETUDES et inscription sur Mobility Online**

#### **AVANT LA MOBILITE ETUDES**

##### **1<sup>ère</sup> ETAPE :**

- **Pour une demande d'ERASMUS ETUDES à la htw saar ou à l'Université du Luxembourg :**
- L'étudiant prend contact avec la CRIC administratif ISFATES : Madame MAGRI Félicia – [felicia.magri@univ-lorraine.fr](mailto:felicia.magri@univ-lorraine.fr)
- Lors de cette première prise de contact, l'étudiant devra remplir un formulaire de renseignements pour une bourse ERASMUS+ ETUDES et le retourner par mail à Madame MAGRI Félicia. Sa demande sera examinée.  
Des critères d'éligibilité sont à respecter tel que demeurer à l'étranger durant la durée totale de sa mobilité.
- **Pour une demande d'ERASMUS ETUDES pays tiers**, suivants les accords de l'Université de Lorraine (**hors htw saar et Université du Luxembourg**), l'étudiant devra au préalable consulter son responsable de filière sur les destinations possibles suivants ses résultats. Chaque responsable de filière informe les étudiants lorsque nous sommes en période de candidatures ERASMUS+ ETUDES pays tiers, une sélection sera établie, et les étudiants candidats devront formuler leur choix de destination (il est possible de formuler plusieurs choix par ordre de préférence).  
Les candidats sélectionnés devront remplir un formulaire de renseignements pour une bourse ERASMUS+ ETUDES, et le retourner par mail à Madame MAGRI Félicia. Les demandes seront examinées.
- En parallèle, l'étudiant candidat doit se renseigner sur les modalités de son inscription dans l'université partenaire (via le site web de l'université partenaire par exemple) qu'il a choisi et faire le nécessaire auprès de celle-ci, chaque université à son processus.
- Le cric administratif vérifie l'éligibilité de la candidature et l'ajoute au tableau de candidatures de la DRIE.  
(2 appels à candidatures sont effectués par année universitaire, c'est uniquement pendant ces appels à candidatures de la DRIE que l'étudiant peut candidater)
- Le cric administratif va transmettre ce tableau de candidatures à la DRIE **dans les délais fixés par la DRIE.**
- Une fois le tableau de candidatures transmis et réceptionné par le gestionnaire DRIE, le gestionnaire DRIE prendra contact par mail avec l'étudiant candidat pour confirmer sa candidature, fournir des explications et lui transmettra un lien d'inscription par mail pour créer son dossier de candidature sur Mobility Online. **L'étudiant doit consulter régulièrement sa boîte mail universitaire, la DRIE contacte les étudiants candidats sur leurs boîtes mail universitaires.**



## ISFATES – PROCEDURE DE CANDIDATURE **BOURSE ERASMUS+ ETUDES**

- L'étudiant candidat doit obligatoirement s'inscrire sur Mobility Online via le lien d'inscription transmis par mail, sans inscription sur Mobility Online il ne peut candidater.
- L'étudiant candidat doit fournir toutes les pièces demandées en ligne sur Mobility Online, le plus tôt est le mieux.  
Des précisions vous seront apportées au moment de votre candidature, le CRIC administratif vous expliquera les démarches à suivre et vous aidera durant toute la procédure.  
La liste des pièces à fournir sera également transmise lors de votre candidature.  
**Toutes les pièces doivent être déposées sur le dossier Mobility Online, aucune pièce envoyée par mail n'est prise en compte.**
- Des suivis de dossiers Mobility Online sont effectués par Madame MAGRI Félicia pour vous aider sur l'avancement de votre dossier afin de faire valider votre dossier Mobility Online par votre gestionnaire DRIE.
- **Le dossier de l'étudiant candidat devra être complet et validé par le gestionnaire DRIE obligatoirement avant la date de début de sa mobilité.**  
**A défaut, sa candidature sera annulée.**

### **PENDANT ET APRES LA MOBILITE**

L'étudiant devra apporter d'autres pièces à son dossier Mobility Online **PENDANT** et **APRES** sa mobilité.

L'après mobilité est obligatoire, si l'étudiant ne dépose pas les pièces demandées après plusieurs relances, la DRIE est en mesure de lui demander de rembourser les aides financières perçues durant sa mobilité.

**Un suivi régulier de son dossier Mobility Online devra être fait par l'étudiant.**

### **POUR TOUTES QUESTIONS, PRENDRE CONTACT AVEC :**

- **En priorité : Le cric administratif ISFATES :** Madame MAGRI Félicia  
03 72 74 88 93
- **Le gestionnaire DRIE – ETUDES :** Monsieur BOURGUIGNON Arnaud